



## Vacance de postes

### L'administration communale de Mersch

se propose d'engager :

- 1. un ingénieur diplômé (m/f) ou ingénieur-technicien (m/f)  
sous le statut du fonctionnaire communal,  
groupe de traitement A1 ou A2, sous-groupe scientifique et technique  
Degré d'occupation 100%**

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collège des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 11 septembre 2020 au plus tard.**

et

- 2. un salarié à tâche manuelle (m/f)  
dans la carrière C du contrat collectif des salariés de l'État,  
pour son service maintenance / production eau**

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collège des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 18 septembre 2020 au plus tard.**

Les aides-mémoires indiquant les conditions détaillées d'admission peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune ([www.mersch.lu](http://www.mersch.lu)).

Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale de Mersch d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles.

Mersch, le 29 août 2020  
le collège des bourgmestre et échevins  
Michel Malherbe, bourgmestre  
Michel Reiland, échevin  
Henri Krier, échevin